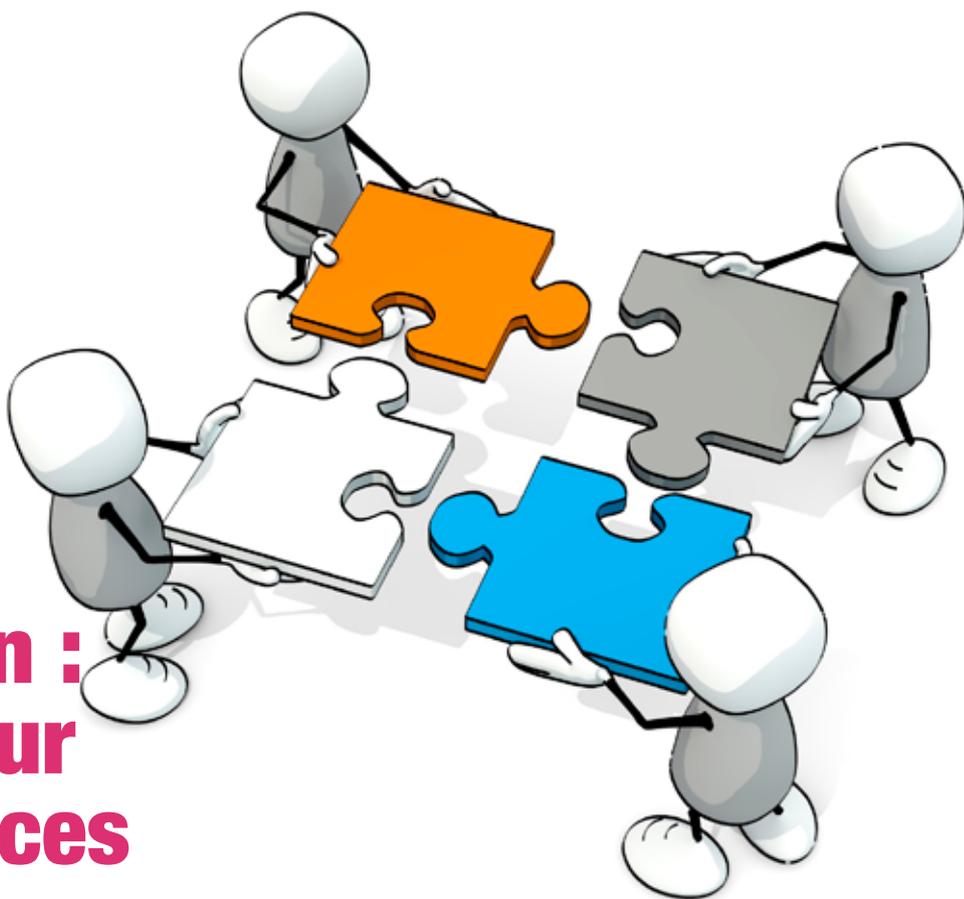




Nouveau Conseil communautaire : découvrez vos élus



Zoom sur la mutualisation : ensemble pour plus de services



Édito

La mandature précédente a été dense, intense. Je voudrais remercier l'ensemble des élus, et ils sont nombreux, qui se sont investis pour faire avancer la Communauté de communes ces 6 dernières années. Je salue plus particulièrement Philippe Girardot, Président de 2004 à 2014.

Le nouveau conseil de communauté est installé, vous trouverez dans ce numéro la nouvelle équipe. Cette assemblée n'est pas une assemblée de confrontation partisane mais un lieu de travail, de concertation, avec un seul objectif : oeuvrer au service du bien commun.

Ces prochains mois, vos élus définiront ensemble un Programme d'Actions Concertées Territoriales, qui permettra de traduire en objectifs opérationnels une réflexion sur les orientations générales de la Communauté. De ces orientations, découlera l'élaboration d'un schéma de développement du mandat 2014-2020.

Des priorités sont à définir pour notre territoire, je pense notamment à la santé, à la mobilité, au renforcement de notre économie ou bien encore au développement d'une offre de logements adaptés aux besoins de tous. Ces sujets devront à mon sens trouver leur place dans nos actions communautaires sans pour autant laisser de côté les autres compétences.

La mutualisation entre les Communes et la Communauté sera l'un de nos axes de travail. Ce dossier transversal a été confié par le Conseil de communauté à Noël Tellier, Maire de Louplande. Il s'agit de réfléchir notamment à la mise en place de services communs entre les Communes et la Communauté de communes du Val de Sarthe, afin de mutualiser des ressources et des services, avec pour objectif de faire mieux ensemble, au service des habitants.

En matière d'emploi, notre préoccupation, c'est vous. À l'annonce de la fermeture de l'usine Brose, vos nouveaux élus ont suivi ce dossier de près, en rencontrant les dirigeants du site, les salariés, en participant au Comité de suivi en Préfecture. Les élus de la Communauté, lors du conseil du 26 mai dernier, ont exprimé leur vœu à travers une délibération : contacter le Ministre de l'Agriculture et Député de la Sarthe, Stéphane Le Foll, afin qu'il fasse intervenir le Ministre du Redressement Productif, soutenir la demande d'expertise économique du Comité d'entreprise Brose, mobiliser les acteurs du développement économique sarthois et locaux (club d'entreprise du Val de Sarthe), et prendre connaissance des éventuelles pistes d'actions et de devenir du site.

C'est donc un début de mandat où notre économie locale est chahutée mais la détermination de vos élus est intacte afin que le territoire VOUS permette de vous épanouir, de développer vos idées, de vous loger, de préserver votre cadre de vie, de grandir, de s'éclater, de découvrir, de musiquer, de créer !

Telle est notre ambition !

Emmanuel Franco

Président de La Communauté de communes du Val de Sarthe

SOMMAIRE

ici des ressources pour **S'ÉPANOUIR** 3 à 10

36 Conseillers pour une Communauté de communes en action

Zoom sur... la mutualisation

Jacky Leroux, un élu investi et engagé

Budget 2014 : 13,3 millions d'euros

Les services techniques communautaires installés en octobre 2014

Elections départementales 2015 : redécoupage des cantons et parité homme-femme

Tout l'été, ils animent le Val de Sarthe

Ils ont rejoint la Communauté de communes

ici des ressources pour **DÉVELOPPER** 11 à 12

Dispositif Compétences Clés : un tremplin pour accéder à l'emploi et à la formation

Emplois d'avenir : des intérêts communs

Le conseil en évolution professionnelle

ici des ressources pour **SE DÉVELOPPER** 12 à 13

Une nouvelle Présidente pour le Club des Entreprises du Val de Sarthe

Les Établissements BOBET se développent sur la ZA Actival à Voivres lès le Mans

NET SERVICES SMB, nouveau locataire à la pépinière d'entreprises de Roëzé sur Sarthe

ici des ressources pour **SE LOGER** 14

Inauguration des logements BBC à Fillé sur Sarthe

Les autres projets en cours soutenus par la Communauté de communes

ici des ressources **A PRÉSERVER** 15 à 16

Service Voirie : une régie multi-tâches

Des techniques d'entretien alternatives

Un nouveau local DEEE à la déchetterie de Roëzé sur Sarthe

Plus de 10 ans de partenariat avec Emmaüs

ici des ressources pour **S'ÉCLATER** 17 à 18

Un été vitaminé pour les jeunes du Val de Sarthe

Le Festi'Val de Sarthe #6

ici des ressources pour **GRANDIR** 18

La Petite Enfance est en fête le 4 juillet

ici des ressources pour **MUSIQUER** 19

Interventions musicales en milieu scolaire : 500 élèves chaque année

Covers #2 : les musiques actuelles à l'honneur

Vous avez dit soundpainting ?

ici des ressources pour **DÉCOUVRIR** 20

Des nouveautés sur l'île MoulinSart

« Côté ville, côté campagne » : découvrez le Val de Sarthe autrement

ici des ressources pour **CRÉER** 21

Quand artiste et enfants interrogent le rapport de l'Homme au paysage

Résidence estivale sur l'île MoulinSart pour trois étudiants de l'ESBA Tours, Angers et Le Mans

Pour clôturer la saison : Projet Inside Out, « Pourquoi pas nous ? »

ici des ressources pour **DÉCOUVRIR** 22

Nouvelle édition du Chaînon en Région : le cinéma à l'affiche

ici des ressources pour **S'ÉPANOUIR** 23

Les Maires du Val de Sarthe

36 Conseillers pour une Communauté de communes en action



C'est le jeudi 17 avril 2014, à la Salle Polyvalente de Voivres lès le Mans, qu'a été installé le nouveau Conseil de communauté de la Communauté de communes du Val de Sarthe. Pour la première fois, vous avez élu ces 36 conseillers communautaires au suffrage universel. Découvrez le rôle de chaque instance communautaire, les portraits de vos élus, et comment sont prises les décisions au sein de la Communauté de communes.

Le Conseil de communauté :

36 conseillers, 14 femmes et 22 hommes, issus des 15 Communes du Val de Sarthe, constituent à présent l'assemblée délibérante, l'instance qui prend les décisions sous forme de délibérations. Le Conseil de communauté se réunit tous les deux mois au minimum, au cours de séances publiques (retrouvez les dates des prochains Conseils sur le site de la Communauté de communes, www.val-de-sarthe.fr).

Composition du Conseil de communauté :

Commune	Conseillers
Chemiré le Gaudin	M. Miguel Degoulet / M. Michel Pavard
Etival lès le Mans	M. Bruno Corbin / M. Emmanuel Franco / Mme Marie Paule Quéant
Fercé sur Sarthe	M. Philippe Bergues / M. Dominique Dhumeaux
Fillé sur Sarthe	Mme Thérèse Gouet / M. Loïc Trideau
Guécélard	Mme Jacqueline Benoist / M. Remy Froger / M. Yves Tessier
Louplande	Mme Armelle Hervé / M. Noël Tellier
Malicorne sur Sarthe	M. Xavier Mazerat / Mme Carole Roger
Mézeray	M. Hervé Fontaineau / Mme Sandrine Malaterre
Parigné le Pôlin	M. Olivier Cavallès / Mme Soulat Madeleine
Roëzé sur Sarthe	Mme Sophie Mousset / M. Mickaël Renaud / Mme Catherine Taureau
Saint Jean du Bois	M. Jean Paul Boisard / Mme Béatrice Levêque
Souigné Flacé	M. Luc Bourmault / M. Joël Touet
Spay	M. Jean-Yves Avignon / M. Marc Gabay / Mme Nathalie Monceau
La Suze sur Sarthe	Mme Geneviève Cerisier / M. Emmanuel D'Aillières / Mme Marie Hamel Faure / M. Patrice Olivier
Voivres lès le Mans	Mme Martine Couet / M. Claude Jousse

Le Président : M. Emmanuel Franco

**44 ans - Inspecteur en assurances
Maire d'Etival lès le Mans**



Emmanuel Franco a été élu Président par les Conseillers communautaires.

Le Président est l'organe exécutif de la Communauté. Il prépare et exécute les délibérations du Conseil. Il

peut également acter des décisions, (signatures de contrats, de conventions...). Il ordonne les dépenses et les recettes, et il est le chef des services de la Ccommunauté et la représente en justice. Le Président est seul chargé de l'administration, mais il peut déléguer, sous sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux Vice-présidents.

« La Communauté de communes du Val de Sarthe que j'ai l'honneur de présider a, comme dans toutes les Communautés de communes de France, un dénominateur commun : la Commune. Pour moi, la Communauté est l'avenir de nos Communes car elle doit être l'outil de partage et d'équité entre elles. Bien au-delà de cet outil, l'exercice des compétences actuelles et des nouvelles doit permettre aux habitants du territoire d'en percevoir la réalité concrète et de s'épanouir dans sa propre Commune au travers de la Communauté de communes. Cette vision de la Communauté de communes prend tout son sens à l'heure ou un « big bang » territorial est en train de s'opérer (suppression des départements, fusion des régions, renforcement du bloc communal). L'action communautaire est un travail d'équipe, il y a bien sûr un Président, mais il doit avant tout être l'animateur de ce travail d'équipe afin d'obtenir le consensus qui fera avancer notre territoire du Val de Sarthe. C'est ainsi que je compte travailler en tant que Président de la Communauté de communes, il s'agira d'une réelle concertation en toute transparence avec un unique objectif : servir l'intérêt général. »

Les Vice-présidences :

Lors de la séance du 17 avril 2014, les Conseillers communautaires ont élu 10 Vice-présidents, sur les compétences et missions de la Communauté de communes.

Découvrez les 10 Vice-présidents élus et les dossiers sur lesquels ils s'attèlent d'ores et déjà.

1^{er} Vice-Président : Mutualisation / Ressources humaines



M. Noël Tellier
62 ans - Cadre de direction à la retraite
Maire de Louplande

Je suis élu communal depuis 1995, soit depuis 19 ans. Pendant les 6 ans à venir, je m'investirai sur le schéma de mutualisation et la gestion des ressources humaines. S'agissant d'un domaine transversal à tous les services de la Communauté en lien très étroit avec l'évolution

des besoins et des attentes des Communes, j'aurai à cœur de conduire ce projet dans un esprit basé sur l'écoute, la concertation et la participation. La mutualisation sera l'un des axes stratégiques du projet de développement territorial que je souhaite durable, solidaire et équitable de notre territoire répondant activement aux attentes des habitants.

2^e Vice-Président : Finances

M. Emmanuel D'Aillières
57 ans - Agent général d'assurances
Maire de La Suze sur Sarthe

Compte tenu de la baisse annoncée des dotations d'Etat, et de l'attente d'un retour à la croissance, il conviendra de maîtriser scrupuleusement le budget et la fiscalité.

En lien avec la commission chargée de la mutualisation, je tâcherai de trouver des so-

lutions qui permettront aux Communes et à la Communauté de poursuivre leurs actions et leur développement, tout en maîtrisant les dépenses, tant de fonctionnement que d'investissement.



3^e Vice-Président : Économie / Emploi



M. Jean-Yves Avignon
63 ans - Retraité des assurances
Maire de Spay

Mes fonctions m'ont permis de rencontrer les acteurs économiques locaux et d'effectuer des reportages sur plusieurs entreprises (LTR, le Bâtiments, SNEG, SACER...). J'ai toujours été proche, en tant que Maire,

du tissu économique local, en veillant notamment à soutenir les entrepreneurs dans leurs démarches.

Mon expérience sera mise à disposition de la Communauté de communes qui oeuvre avec dynamisme pour l'emploi et l'économie de notre territoire.

4^e Vice-Présidente : Aménagement du territoire / transports / mobilité

Mme Jacqueline Benoist
68 ans - Retraîtée des Collectivités territoriales
2^e Adjointe au Maire de Guécélard

Mon passé m'a motivé à me lancer dans des mandats municipaux et communautaires. Mes délégations au Pays Vallée de la Sarthe et au Syndicat Mixte peuvent favoriser les échanges dans le cadre ma Vice-présidence. Je suivrai de près le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et le Pôle Métropolitain. L'un des premiers dossiers à traiter sera la fibre optique.

La parité m'a poussée à aller plus loin dans mes mandats : prouver qu'une femme aussi peut être tenace, motivée, courageuse, disponible et capable de prendre des décisions en se mettant au service des autres... alors les femmes avanceront ! Tout me passionne, je ferais donc mon possible pour réussir le mandat que l'on m'a confié.



5^e Vice-Président : Culture / Sport / Enseignement



M. Philippe Bergues
53 ans - Professeur d'Histoire - Géographie, diplômé de l'Institut Français de Géopolitique
1^{er} Adjoint au Maire de Fercé sur Sarthe

Il est important de poursuivre le développement d'une offre culturelle de proximité, au service de tous les publics, sensibilisés dès le plus jeune âge aux pratiques culturelles. La culture, créatrice de liens sociaux, d'enrichissement personnel et même de réinsertion, me conduit à animer avec conviction la compétence qui m'a été à nouveau confiée.

Les grandes orientations du mandat porteront sur :

- l'enseignement artistique, avec la création d'un établissement adapté aux pratiques musicales, voire d'autres disci-

plines (danse, théâtre...),
- des arts visuels avec le développement du Centre d'art contemporain de l'île Moulin-Sart,
- du spectacle vivant avec la poursuite du « Chaïnon en Région » et de la programmation sur l'île Moulin-Sart.

Nous aurons à impulser de nécessaires complémentarités entre culture et tourisme, sujet encore plus d'actualité avec l'arrivée des nouvelles Communes sur notre territoire, disposant d'un véritable potentiel. Aussi, nous serons à l'écoute des communes et des associations sportives qui, à ce jour, n'ont pas souhaité transférer leur compétence sportive à l'échelle communautaire.

6^e Vice-Présidente : Enfance / Jeunesse / Social

Mme Sandrine Malaterre
45 ans - Enseignante d'éducation socio-culturelle en lycée professionnel agricole
5^e Adjointe au Maire de Mézeray

Je suis Mézeréenne depuis l'âge de 8 ans. J'ai toujours fait partie d'associations locales, telles que la Musique de Mézeray, Nature et Balade... Je connais bien le milieu de l'animation et de la jeunesse, ayant travaillé en colonies et camps de vacances.

Mon mandat de Vice-présidente, je le vois comme un travail d'équipe, un partage de connaissances, d'idées et

d'envies. Pour suivre ce qui est déjà mis en place grâce au travail de mon prédécesseur et des équipes Enfance, jeunesse.

Accompagner les projets en cours de développement et travailler en étroite collaboration avec les différents services.



7^e Vice-Président : Environnement

M. Mickaël Renaud
40 ans - Agriculteur
Conseiller municipal de Roëzé sur Sarthe



Le rôle de Vice-président Environnement au sein de la Communauté de communes est un rôle central des relations entre nos Communes. Selon moi, il est important de maintenir le service actuel, en particulier la pédagogie sur

le tri de nos déchets. Il s'agit d'un des enjeux de ce mandat, sans compter les nouveaux projets qui nous attendent. Concernant le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), nous entamons une réflexion sur la mutualisation du service avec d'autres Communautés de communes.

8^e Vice-Président : Tourisme

M. Xavier Mazerat
44 ans - Co-gérant d'une société
1^{er} Adjoint au Maire de Malicorne sur Sarthe



Le mandat 2014-2020 s'annonce passionnant. Fort du travail réalisé précédemment par la commission, sous la présidence d'Alain Guéhéry, je souhaite impulser des orientations qui permettront d'asseoir un réel projet de territoire. L'arrivée de nouvelles Communes au 1^{er} janvier dernier vient étoffer l'offre touristique du Val de Sarthe. Après la création du site de l'île MoulinSart à Fillé sur Sarthe et la valorisation des activités de pleine nature, il nous faudra réfléchir à une compétence globale « Tourisme » pour faire encore et toujours de

nos 15 Communes, un territoire attirant, attachant, enthousiasmant, captivant..., un territoire que nos 27 000 habitants puissent (re)découvrir, un territoire que nos amis visiteurs et touristes, français et étrangers, prennent plaisir à visiter. L'enjeu de ce mandat nécessitera comme toujours, un travail concerté, coordonné et mutualisé de l'ensemble des acteurs qui œuvrent à la fois dans le domaine du tourisme et de la culture.

9^e Vice-Présidente : Habitat

Mme Thérèse Gouet
67 ans - Retraitée de l'Enseignement
Conseillère municipale de Fillé sur Sarthe



Lors du dernier mandat, la Communauté de communes a réalisé des logements locatifs en coopération avec les bailleurs sociaux. Il faut aller plus loin et établir un programme local de l'habitat, en concertation avec les 15 Communes, afin de répondre au mieux aux besoins des habitants.

Avec la nouvelle loi ALUR (accès au logement et un urbanisme rénové), il s'agira de :

- mieux lutter contre l'habitat indigne,
- construire des logements de qualité, performants en économie d'énergie, accessibles à tous, insérés dans les centres bourgs pour plus de vie et d'activités
- permettre la transition écologique de nos territoires.

10^e Vice-Président : Voirie / Patrimoine communautaire

M. Michel Pavard
59 ans - Agriculteur
Maire de Chemiré le Gaudin



En tant que Vice-président délégué à la Voirie et au patrimoine communautaire, j'aurai à cœur de maintenir en bon état le réseau routier intercommunal et les bâtiments communautaires. En outre, des axes de travail fédérateurs tels que la sécuri-

rité routière ou l'entretien raisonné de nos voiries dans une optique de développement durable, devront être développés.

Le bureau :

Le bureau est composé du Président et des 10 Vice-présidents. Son rôle est notamment d'analyser les dossiers préparés par les Commissions afin de les présenter au Conseil de communauté. Le bureau traite également tous les dossiers d'évolution de compétence, les nouveaux projets, les sujets de fonds. Le bureau peut entendre, en cas de besoin, des personnes qualifiées ou experts sur un domaine.

Les commissions :

Les Vice-présidents sont responsables de la commission relevant de leur domaine de compétence. Les commissions n'ont pas de pouvoir de décision, elles émettent un avis qui sera étudié en bureau.

Les commissions sont les suivantes :

- une commission par compétence,
- la commission des finances,
- la commission d'appel d'offres,
- la commission locale d'évaluation des charges transférées.

Les commissions sont convoquées par le Président et le Vice-président. Les commissions communautaires (à l'exception de la commission d'appel d'offres) sont composées de Conseillers communautaires et de Conseillers municipaux.

Composition des commissions :

Mutualisation / Ressources Humaines :

Vice-président : M. Noël Tellier

Mesdames Géraldine Crochard, Carole Roger, Edwige Martin, Catherine Taureau, Joëlle Brunet, Geneviève Cerisier, Martine Couet ; Messieurs Miguel Degoulet, Dominique Dhumeaux, Alain Guéhéry, Thierry Panetier, Jean-Paul Boisard, Claude Oudin.

Finances :

Vice-président : M. Emmanuel d'Aillières

Mesdames Renée Racapé, Marie-Paule Quéant, Véronique Bourneuf, Claire de Montesson, Katia Huby, Lydia Desbois ; Messieurs Philippe Bergues, Alain Guéhéry, Alain Viot, Noël Tellier, Régis Ferrand, Olivier Cavallès, François Garnier, Jean-Paul Boisard.

Economie / Emploi :

Vice-président : M. Jean-Yves Avignon

Mesdames Marie-Paule Quéant, Catherine Bazoge, Marie-Claire Rault, Sonia Trémoureux, Marie Hamel-Faure, Sylvie Le Dréau ; Messieurs Bertrand Vivier, Laurent Nicolle, Gérard Decarpes, Rémy Froger, Cédric Saint-Jours, Jean-Baptiste Lerulez, Claude Lelong.

Aménagement du territoire :

Vice-présidente : Mme Jacqueline Benoist

Mesdames Laurianne Portier, Séverine Gasnier, Sonia Trémoureux ; Messieurs Marcel Lenfant, Dominique Dhumeaux, Gilles Belland, Serge Lépine, Frédéric Bacoup, Sébastien Faure, François Troboul, Michel Deroo, Jean-Marc Coyeaud, Miguel Fimiez.

Culture / Sport / Enseignement :

Vice-président : M. Philippe Bergues

Mesdames Sophie Arthus-Bertrand, Christine Monthéard, Béatrice Lévêque, Marie Hamel-Faure ; Messieurs Franck Thoretton, François Morin, Laurent Lamargot, Stéphane Mariaud, Jean-Pierre Leroy, Matthieu Bougard, Olivier Cavallès, Ulysse Grudé.

Enfance / Jeunesse / Social :

Vice-présidente : Mme Sandrine Malaterre

Mesdames Mireille de Pasquale, Nathalie Corbin, Claudette Garnier, Nathalie Lemarchand, Virginie Parisse, Sophie Viot, Nathalie Monceau, Geneviève Cerisier ; Messieurs Mickaël Despres, Laurent Nicolle, Mickaël Martin, Christophe Bertre, Cyrille Ollivier.

Environnement :

Vice-président : M. Mickaël Renaud

Mesdames Paola Moreau-Tonnellier, Sandrine Malaterre, Johanne Poussin, Sylvie Le Dréau ; Messieurs Maxime Barilleau, Loïc Trideau, Yves Tessier, Alain Lorient, Régis Ferrand, Rémy Barré, Joël Touet, Marc Gabay, Patrice Olivier.

Tourisme :

Vice-président : M. Xavier Mazerat

Mesdames Amandine Lieble, Thérèse Gouet, Marie-Antoinette Roux, Sophie Mousset, Karine Lebatteux, Sandrine Demaya ; Messieurs Stéphane Gouet, Patrick Porcher, Stéphane Mariaud, Jean-Pierre Leroy, Hervé Fontaineau, Francis Hourquebie, Jean-Marc Coyeaud.

Habitat :

Vice-présidente : Mme Thérèse Gouet

Mesdames Sylvia Provots, Angélique Champeau, Armelle Hervé, Nathalie Lemarchand, Madeleine Soulat, Fabienne Béatry, Stéphanie Simon, Geneviève Cerisier ; Messieurs Bruno Corbin, Patrice Hardonnière, Frédéric Bacoup, Olivier Madiot, Loïc Esnault, Christian Guyon.

Voirie / Patrimoine communautaire :

Vice-président : M. Michel Pavard

Messieurs Bruno Corbin, Patrice Hardonnière, Patrick Deslandes, Pascal Perreux, Dominique Leloup, Serge Lépine, Nicolas Briffault, Jean Moreau, Michel Bonhomme, Rémy Barré, Luc Bourmault, Richard Leroux, Patrice Olivier, Claude Jousse.

Commission d'appel d'offres :

Le Président de droit : M. Emmanuel Franco

Le représentant du Président (en cas d'indisponibilité) : M. Emmanuel D'Aillières

5 titulaires : Mesdames Thérèse Gouet, Armelle Hervé ; Messieurs Jean-Paul Boisard, Michel Pavard, Mickaël Renaud.

5 suppléants : Messieurs Xavier Mazerat, Jean-Yves Avignon, Luc Bourmault, Dominique Dhumeaux, Rémy Froger.

Le conseil stratégique : Renforcer les liens entre la Communauté de communes et les Communes

Les élus communautaires souhaitent lors de ce nouveau mandat renforcer les liens, la coopération entre la Communauté de communes et ses Communes membres en créant **un conseil stratégique**.

Ce conseil, consultatif, sera un lieu de concertation et de proposition, sur des temps dédiés, permettant :

> Au Président de :

- Recueillir les avis des Maires des Communes membres sur les orientations stratégiques de la Communauté de communes et sur les affaires communautaires.
- Connaître les projets communaux, d'anticiper les collaborations possibles entre Communes et Communauté de communes.

> Aux Maires d'être tenus informés des projets et des interventions de la Communauté de communes.

Composition :

- **Président :** Emmanuel Franco (également Maire d'Etival lès le Mans),

- **Vice-présidents :** Jacqueline Benoist, Thérèse Gouet, Sandrine Malaterre, Noël Tellier (également Maire de Louplande), Emmanuel D'Aillières (également Maire de La Suze sur Sarthe), Jean-Yves Avignon (également Maire de Spay), Philippe Bergues, Mickaël Renaud, Xavier Mazerat, Michel Pavard (également Maire de Chemiré le Gaudin)

- **Maires :** Carole Roger (Malicorne sur Sarthe), Catherine Taureau (Roëzé sur Sarthe), Martine Couet (Voivres lès le Mans), Dominique Dhumeaux (Fercé sur Sarthe), Loïc Trideau (Fillé sur Sarthe), Alain Viot (Guécéard), Hervé Fontaineau (Mézeray), Olivier Cavallès (Parigné le Pôlin), Jean-Paul Boisard (Saint Jean du Bois), Luc Boumault (Souligné Flacé).

Zoom sur... la mutualisation

Mutualiser ses services et ses ressources pour mieux fonctionner ensemble, faire preuve de solidarité entre les Communes et la Communauté de communes, optimiser les finances publiques... Dans un contexte local et national de plus en plus contraint, vous en entendez beaucoup parler, sans en connaître forcément les tenants et les aboutissants. La mutualisation ? Plus qu'un concept, c'est avant tout une volonté des élus permettant une multitude d'actions et de propositions concrètes, pour améliorer votre quotidien !

3 questions à M. Noël Tellier, Vice-président délégué à la mutualisation :

Quels sont les enjeux de la mutualisation pour la Communauté de communes ?

« Avant de convenir des actions de mutualisation, il nous faudra définir ensemble un projet de territoire. Pour déterminer ce schéma de mutualisation, nous devons dresser un diagnostic de l'exercice actuel des compétences communales et intercommunales : qui fait quoi, et avec quels moyens. A partir de cette réflexion, nous pourrions tracer une cartographie des services offerts à la population, sur le territoire, pour identifier les besoins, les manques, les déséquilibres... C'est ensuite, en concertation avec les élus, que nous déterminerons quel aménagement du territoire, quels services nous souhaitons offrir aux habitants, avec quels moyens. »

Qu'entend-on par mutualisation ?

« La mutualisation consiste à partager, mettre en commun des services, du personnel et des moyens entre la Communauté de communes et ses Communes membres. Le but est d'optimiser l'organisation interne des services, réduire les coûts, et surtout, améliorer

la qualité de l'offre de services sur le territoire : mutualiser, ce n'est pas centraliser, mais répondre avec différents moyens aux besoins de proximité des services publics.

Comment et que peut-on mutualiser ?

« Il existe quatre types de mutualisation : **le transfert de compétences** (voirie, environnement...) entraîne par exemple un transfert direct du service chargé de sa mise en oeuvre (en tout ou partie). Nous pouvons également **créer des services communs**, intégrant des agents de la Communauté et/ou des Communes. Notre Communauté peut aussi **acheter des biens qu'elle partagera** avec les Communes. Enfin, nous pouvons nous associer avec une ou plusieurs Communes pour **des groupements de commandes**, c'est-à-dire, centraliser nos achats. »



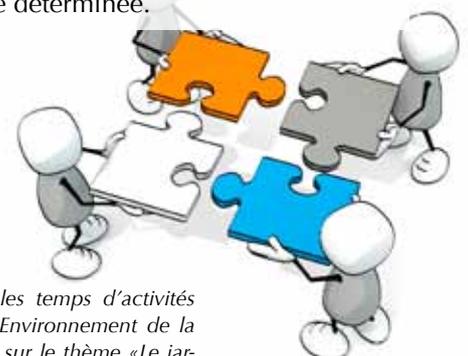
Sur le territoire du Val de Sarthe, la mutualisation existe déjà à travers quelques exemples concrets :

> Des Communes vers la Communauté de communes :

- Mise à disposition de locaux pour l'organisation de l'Opération Ticket Sport & Culture (OTSC) sur les différentes périodes de vacances (salles des fêtes, gymnases...), l'accueil des jeux et rencontres du Relais Assistantes Maternelles, l'enseignement musical,
- Mises à disposition de services (locaux et personnel) pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement d'août pour l'OTSC,
- Mise à disposition de tracteurs avec ou sans équipements pour les travaux de voirie,
- Mises à disposition de matériel des clubs sportifs (clubs de tennis de table, de tennis,...) pour l'OTSC.
- Mise à disposition de personnel technique pour des interventions d'urgence en cas d'intempéries, d'accident sur la voirie hors agglomération.
- Entretien et nettoyage des PAV (points d'apport volontaire) par les agents communaux.

> De la Communauté de communes vers les Communes :

- Prêt de matériel festif (scène mobile, barnums, grilles d'exposition, sono,...), prêt de matériel de camping,
- Prêt d'un véhicule 9 places aux associations d'intérêt communautaires (associations ayant un lien contractuel avec la Communauté de communes), aux locaux jeunes,
- Mise à disposition du personnel voirie pour des missions d'assistance technique (maîtrise d'œuvre, gestion du domaine public, aide à la rédaction d'actes administratifs),
- Sur le temps scolaire, actions d'éducation au développement durable, sur les déchets et l'eau, avec visites de sites (centre de tri, station d'épuration,...),
- Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, interventions sur les « Temps d'Activités Périscolaires » dans le domaine de l'environnement et de la formation musicale,
- Partage d'adhésion à des sites spécialisés pour la vente de biens, la télétransmission de documents officiels,
- Achat de biens et de prestations en commun : papier, travaux de voirie afin de bénéficier de tarifs attractifs et constants sur la période déterminée.



Ci-contre : intervention sur les temps d'activités périscolaires avec le service Environnement de la Communauté de communes, sur le thème «Le jardin et l'eau», à l'école de Louplande.

Jacky Leroux, un élu investi et engagé

Jacky Leroux nous a quittés en janvier 2014. Adjoint au Maire de Roëzé sur Sarthe et Vice-président à l'Environnement au sein de la Communauté de communes, il était très investi dans la vie locale. Philippe Girardot, Président de la Communauté de 2004 à 2014, et les élus communautaires, ont souhaité lui rendre hommage.

« La vie d'un homme est faite de rencontres, de moments privilégiés.

Il y a ceux que l'on oublie et ceux que l'on garde, parce qu'ils sont importants et qu'ils nous ont marqué, Jacky Leroux était de ceux-là.

Pendant toutes ces années durant lesquelles nous avons travaillé ensemble pour diriger la Communauté de communes, nous avons appris à nous connaître et à nous apprécier.

Jacky avait un sens aigu de l'intérêt général, lors des décisions importantes il écoutait l'opinion de chacun et donnait ensuite son avis sans détour ni arrière-pensée.

Responsable de l'environnement au sein de la Communauté de communes, il a cherché sans cesse à améliorer le service et son efficacité pour le bien des habitants du territoire.

Investi pleinement dans sa tâche, on pouvait compter sur lui, malgré son combat contre la maladie il a été présent jusqu'au bout. Par honnêteté il m'avait

proposé sa démission, pensant qu'il ne pourrait pas assumer pleinement son rôle, mais je l'avais refusé en lui disant que nous formions une équipe et que nous étions là pour le soutenir. Il avait apprécié notre solidarité et je pense que secrètement il a lutté jusqu'au bout pour essayer de terminer le mandat afin de ne pas nous décevoir. Malheureusement la maladie a été la plus forte et l'a emporté à quelques mois de l'échéance.

Nous garderons de Jacky l'image d'un homme profondément honnête et engagé dans l'intérêt général, mais aussi l'image d'un homme jovial avec qui les relations étaient simples et directes, un homme de qualité.

La vie d'un homme est faite de rencontres et de moments privilégiés, il y a ceux que l'on oublie et ceux que l'on garde...

Au revoir Jacky, nous ne t'oublierons pas.»



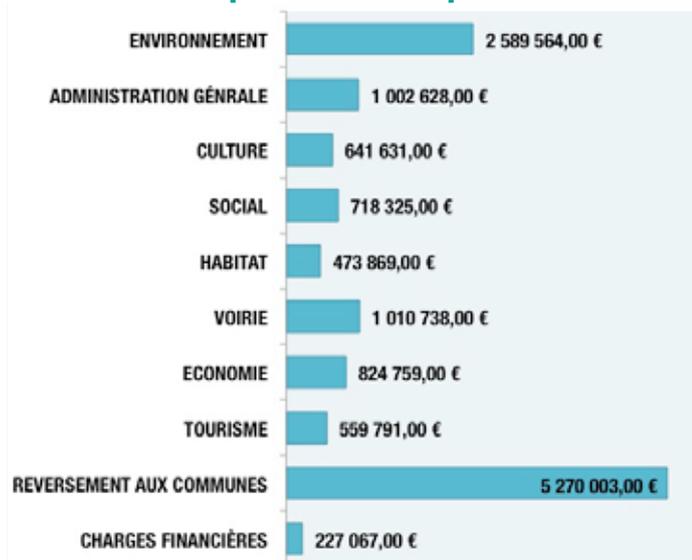
Philippe Girardot et les élus communautaires

Budget 2014 : 13,3 millions d'euros

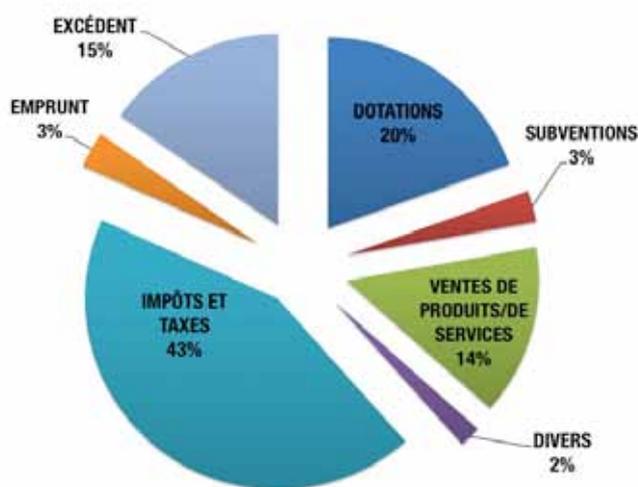
(Budgets : Général, Environnement, Assainissement Non Collectif)

Le Budget Primitif 2014 a été voté en mars dernier, avant les élections municipales et communautaires. Ce budget a été élaboré en prenant en compte les actions déjà engagées et les investissements initiés lors du mandat précédent. Il appartient aux nouveaux élus de décider l'engagement de nouvelles actions dès 2014 et pour ce mandat.

Répartition des dépenses



Répartition des recettes



Fiscalité entreprises et ménages : maintien des taux en 2014

	Taux	Produit prévisionnel
Contribution Foncière des Entreprises	23,65 %	1 794 141 €
Taxe d'Habitation (ex part départementale)	10,07 %	2 397 768 €
Taxe sur le Foncier non Bâti	1,78 %	24 938 €

Les services techniques communautaires installés en octobre 2014



La Communauté de communes a acquis depuis l'été 2013 un local de 1800 m², ancien supermarché, situé ZA de la Bodinière à Roëzé sur Sarthe, afin d'y rassembler les services techniques communautaires (voirie, environnement, prêt de matériel) et disposer d'espaces disponibles pour accueillir de futurs services. Les travaux d'aménagement de cet espace ont débuté en avril 2014, avec une maîtrise d'œuvre assurée par le cabinet Bleu d'Archi (Le Mans).

Sont prévus dans un premier temps l'aménagement d'un atelier de près de 1 000 m², des bureaux, une salle de réunion, une salle de restauration pour le

personnel et une zone de stockage qui accueillera l'ensemble du matériel de la Communauté de communes, notamment celui prêté aux Communes (barnums, scène mobile, barrières, tables, chaises,...).

Sans imprévus dans la programmation des travaux, les services techniques ouvriront vers la mi-octobre 2014. A compter de cette date, c'est sur ce site que vous pourrez vous procurer des sacs poubelles supplémentaires, un composteur à déchets verts, demander des renseignements sur le tri sélectif, la REOM, les filières d'assainissement non collectif, les permissions de voirie...

Le montant des travaux de cette première tranche est estimé à près de 210 000 € HT euros, entièrement pris en charge par la Communauté de communes. Une seconde phase de travaux interviendrait ultérieurement, prévoyant l'éventuelle transformation des espaces non utilisés en bureaux supplémentaires, pour des besoins futurs.

Lorsque la première phase de travaux sera achevée, les locaux modulaires implantés devant l'espace communautaires seront démontés et vendus.

Elections départementales 2015 : Redécoupage des cantons et parité homme-femme

En mars 2015, les nouveaux Conseillers départementaux seront élus pour six ans, par binômes respectant la parité homme-femme et selon une nouvelle carte cantonale.

C'est la loi du 17 mai 2013 qui prévoit ces nouveaux modes électoraux. Exit le Conseil général et le conseiller général, désormais il faut parler du Conseil départemental et de conseillers départementaux, qui seront donc deux par canton élargi. Le nombre d'élus en Sarthe augmentera de 40 à 42, tandis que le nombre des cantons sera divisé, diminuant ainsi de 40 à 21. La future assemblée départementale sera entièrement paritaire alors qu'aujourd'hui les conseillères générales sont au nombre de 10 sur 40 (moins de 15 % en France).

Cette Loi vient bouleverser une carte cantonale qui date de 1801 et mentionne les arguments suivants : «Le redécoupage des cantons (...) était une nécessité, la carte des cantons doit, depuis longtemps, être mise en adéquation avec l'évolution de la démographie de ces territoires afin que l'égalité des citoyens devant le suffrage universel soit garantie ».

Pour le territoire du Val de Sarthe, le nouveau canton de la Suze sur Sarthe correspond exactement aux contours des 15 Communes qui composent la Communauté de communes. Ce redécoupage est donc positif pour le Val de Sarthe, car en 2015 il y aura une cohérence entre les deux périmètres administratifs et territoriaux.

Si la nouvelle carte cantonale de la Sarthe est favorable pour notre territoire, elle est critiquée par des élus locaux, notamment pour les disparités relevées entre zones urbaines et zones rurales.



Tout l'été, ils animent le Val de Sarthe

Oopération Ticket Sport & Culture, séjours vacances, Accueil de Loisirs sans Hébergement... Avec l'équipe des animateurs du Val de Sarthe recrutés spécialement pour gérer et animer toute l'offre de loisirs pour les petits et les grands, vos enfants peuvent ainsi bénéficier de toutes ces propositions de loisirs, cet été. Voici leur portrait !



Les animateurs de l'Opération Ticket Sport & Culture (OTSC)

Amaury Davy - animateur OTSC depuis l'hiver 2012. Etudiant en STAPS pour devenir professeur de sport (spécialité éducation motricité).

professeur d'histoire - géographie / éducation civique.

2014. Prépare les concours de théâtre et cinéma au conservatoire d'Art Dramatique.

Cécile Fouquerey - animatrice OTSC depuis l'automne 2011. En Master 2 Histoire, assistant d'éducation en lycée, pour devenir Conseiller Principal d'Éducation.

Marjorie Pegny - animatrice OTSC depuis l'hiver 2011. En Master 2 Métiers de l'Éducation et de la Formation pour devenir Professeur des écoles.

Théo Ménage - animateur OTSC depuis l'automne 2010. Assistant d'éducation en collège, étudiant en Master 2 Histoire pour devenir

Louis Baert - animateur OTSC depuis le printemps

L'équipe des séjours ados

Voici de gauche à droite :

Maxime Riguet, animateur BAFA avec la qualification surveillant de baignade, en 1^{ère} année de médecine et veut passer le concours d'infirmier.

Thomas Bauvais, directeur des séjours et animateur au local jeunes à Roëzé sur Sarthe.

Charlène Monceaux, animatrice BAFA, veut devenir animatrice au sein d'une Commune à la rentrée prochaine.



L'équipe de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Voici de gauche à droite :

Cindy Brulé, titulaire du BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport). Elle assurera la direction de l'ALSH sur le site de Spay (6-11 ans).

Fonction de Direction). Elle assurera la direction de l'ALSH sur le site de Parigné le Pôlin (3-6 ans).

de Louplande et la gestion de deux mini-camps ;

Rachel Flandrin, titulaire du BAFA (Brevet d' Aptitude à la

Benoit Monin, animateur sur la Commune de Tuffé, en cours de BAFA. Il assurera la direction de l'ALSH sur le site

Chantal Blasco, en cours de BAFA. Elle assurera la direction de l'ALSH sur le site de Roëzé sur Sarthe et la gestion de deux mini-camps.



Ils ont rejoint la Communauté de communes



Laëtitia Billard

Recrutée le 1^{er} janvier 2014, Laëtitia Billard est animatrice du RAM (Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants) et des temps de Jeux et ren-

contres. Originaire d'Indre-et-Loire, cette Educatrice de jeunes enfants de 35 ans bénéficie d'une expérience de près de 10 ans en multi-accueil et d'un an en RAM.



Adrien Lecomte

Sarthis d'origine, âgé de 33 ans, Adrien Lecomte est gardien de la déchetterie de Guécéard, embauché par la Communauté de communes depuis

le 1^{er} janvier 2014. Il est également homme toutes mains deux matinées par semaine. Il exerçait auparavant comme gardien de la déchetterie de Sablé sur Sarthe, après 6 ans d'expérience dans la géotechnie.



Marion Vérité

Originaire de Moncé en Belin, Marion Vérité a rejoint la Communauté de communes le 7 novembre 2013, comme agent administratif,

du service administration générale, en charge de l'accueil et du secrétariat. Âgée de 24 ans, elle a déjà une expérience d'un an comme adjoint administratif dans une école élémentaire, à Vendôme.

Antoine Chrétien

Antoine Chrétien a rejoint la Communauté de communes le 13 novembre 2013, comme gardien de la déchetterie de Roëzé sur Sarthe, notamment pour guider les usagers et gérer la rotation des bennes. Ses autres missions concernent de la manutention pour les

services techniques, et récupérer les sacs de tri chez les personnes à mobilité réduite. Manceau de 24 ans, il a travaillé depuis l'âge de 15 ans dans la carrosserie avant de se reconverter.



Gaëlle Manach

Gaëlle Manach succède à Anne-Pauline Girard sur le poste de médiatrice culturelle au Centre d'art de l'île MoulinSart. Elle a été recrutée le 13 février dernier. Agée de 27 ans, titulaire d'un Master Pro Gestion des patrimoines architecturaux, artistiques

et culturels, elle a effectué des stages de longue durée, notamment au Centre de création contemporaine, Relais régional, à Tessy sur Vire (Basse-Normandie).



Dispositif Compétences Clés : un tremplin pour accéder à la formation et à l'emploi

ici des ressources pour
DÉVELOPPER

Depuis novembre 2013, la Communauté de communes propose des ateliers Compétences Clés, en partenariat avec AGAFI (Association d'Actions de Formation et d'Insertion), la Mission Locale, Pôle Emploi et des structures d'insertion. Ces ateliers permettent d'améliorer la maîtrise des savoirs de base (maths, français, initiation à l'informatique...), en préalable à une entrée en formation ou au retour à l'emploi.



Jean-Marc Lucas (contre), homme toutes-mains de 51 ans, habitant Roëzé sur Sarthe, a bénéficié d'un parcours complet de mise à niveau entre novembre 2013 et février 2014. Il nous parle de cette expérience.

Qui vous avait proposé de participer aux ateliers Compétences Clés ?

En premier, le service Emploi de la Communauté de communes, puis le chantier d'insertion « Etudes et chantier » de Moncé en Belin. Le but était de me permettre de devenir plus autonome sur la réponse aux offres d'emploi.

Qu'avez-vous fait lors de cette formation ?

Pendant les séances de 3 heures, j'ai échangé en groupe sur des problèmes de la vie de tous les

jours. Ensuite, chacun de notre côté, nous avons travaillé sur des exercices de maths et de français.

Qu'en avez-vous retiré ?

J'ai appris à faire des divisions. En français, j'ose écrire (je n'ai plus peur de faire des fautes). Je sais maintenant utiliser mon téléphone portable et internet (lire mes messages, répondre et aussi appeler des entreprises). Je suis plus à l'aise pour m'exprimer devant une personne ou un groupe. Aujourd'hui, je me sens prêt à aller plus loin pour rechercher du travail et je suis plus à l'écoute des autres.

Et dans votre travail, voyez-vous une différence ?

Quand je pars sur un chantier, j'essaie d'anticiper ce dont on aura besoin (outils, essence...). J'aime bien noter ce qu'on a fait dans la semaine. De manière générale, j'ai plus confiance en moi.

Quels sont vos projets ?

J'ai passé un entretien dans une entreprise d'insertion près du Mans, pour un temps plein, et j'attends la réponse. Sinon, je compte continuer avec le chantier d'insertion, pour mettre en place un projet de services d'aide à la personne (travaux d'extérieur, aide au ménage, faire les courses, petits travaux de bricolage...).

Ateliers Compétences Clés :

2 demi-journées par semaine à la Communauté de communes, 27 rue du 11 novembre, La Suze sur Sarthe.

Gratuit, sur inscription après validation de l'entrée en formation par un conseiller.

Plus d'infos au service Emploi :

Contact : Dominique Bergeot

Tél : 02 43 77 20 60

emploi.social@cc-valdesarthe.fr

Emplois d'avenir : des intérêts communs

Les emplois d'avenir concernent des associations, des mairies, des communautés de communes, des entreprises qui veulent à la fois créer un emploi, répondre à un besoin d'utilité sociale et contribuer à l'intégration d'un jeune non qualifié.

La Mission Locale de l'agglomération Mancelle qui intervient sur le territoire de la Communauté de communes, contribue à la mise en place de ces emplois tant avec les jeunes qu'avec les employeurs du secteur privé ou public.

Qui peut-être embauché en emploi d'avenir ?

Tous les jeunes de 16 à 25 ans, d'un niveau de qualification inférieur au Bac peuvent, à travers ce contrat, accéder à une première expérience professionnelle. Les jeunes de moins de 30 ans et reconnus travailleurs handicapés peuvent également accéder à ce type de contrats.

En 2013, **330 emplois d'avenir** ont été signés sur le périmètre de la Mission Locale de l'agglomération Mancelle (Pays du Mans) et au

30 avril 2014, **105 contrats** ont été signés sur le périmètre de l'agglomération mancelle. **18 jeunes** du territoire de la Communauté de communes du Val de Sarthe ont bénéficié de ces contrats signés entre une collectivité, une administration, une association ou une entreprise et la Mission Locale de l'agglomération Mancelle.

Vous souhaitez accéder ou mettre en place des emplois d'avenir ou d'autres types de contrats aidés ?

Pour aller plus loin :

> Antenne Mission Locale (Communauté de communes du Val de Sarthe) : 02.43.77.20.60 de préférence le mardi, mercredi et jeudi

> Mission Locale de l'agglomération Mancelle : 02.43.84.16.60

“Il est motivé, je veux l'engager mais je n'ai pas les moyens.”

Vous êtes une association, un organisme à but non lucratif ou une collectivité territoriale, vous pouvez bénéficier de la mesure emplois d'avenir. En proposant à un jeune peu ou pas diplômé un emploi et une formation, l'État finance sa rémunération à hauteur de 75 % du SMIC. Pour en savoir plus :

www.lesemploisdavenir.gouv.fr



emplois d'avenir

POUR L'EMPLOI, TOUS ENSEMBLE





Le conseil en évolution professionnelle

L'orientation tout au long de la vie n'est pas l'apanage des scolaires ou des demandeurs d'emploi. La réorientation professionnelle, les changements de voie ou les évolutions professionnelles peuvent aussi concerner les salariés, quelle que soit leur situation.

La Région des Pays de la Loire a créé, avec les partenaires sociaux du Fongecif* Pays de la Loire, un dispositif d'information personnalisé, le « conseil en évolution professionnelle ».

Ce dispositif offre aux salariés des entretiens gratuits et confidentiels avec des spécialistes de l'évaluation des compétences, de l'emploi et de la formation : un entretien initial (environ 15 minutes), un ou plusieurs entretiens d'approfondissement et de suivi (environ 45 minutes).

L'IDC CCI (Institut pour le Développement des Compétences de la Chambre de Commerce et d'Industrie) est le prestataire au côté

du Fongecif retenu par le conseil Régional pour réaliser ce service sur notre territoire.

Ainsi, le 14 avril dernier, l'IDC CCI et la Communauté de communes ont conjointement informé une vingtaine de salariés des possibilités de formation ou d'évolutions professionnelles, telles que : le bilan de compétences, le DIF (Droit Individuel à la Formation), le CIF (Congé individuel de Formation), la VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience), période de professionnalisation...

L'un des intérêts de ce dispositif est de confronter son projet professionnel à la réalité des entre-

prises, aux besoins du marché de l'emploi local ; mais également à la nécessité de faire « mûrir » son projet.

Vous êtes intéressé ?

Vous pouvez contacter :

> Le service emploi à la Communauté de communes du Val de Sarthe : 02.43.77.20.60 ou par mail à emploi.social@cc-valdesarthe.fr

> Le Conseil en Evolution Professionnelle : 02.40.20.28.00 ou par mail à cep-territoire@structure.fr

**Fonds de Gestion des Congés Individuels de Formation*

ACTU

Une nouvelle présidente pour le Club des Entreprises du Val de Sarthe



Le Club des entreprises du Val de Sarthe a vocation à favoriser les échanges entre toutes les entreprises de la Communauté de communes, quelle que soit leur activité (entreprises industrielles, commerciales, artisanales ou de service) et quelle que soit leur taille (de l'auto-entrepreneur à l'entreprise de 400 salariés).

Isabelle MALLET, qui a présidé le Club depuis sa création en 2010 à choisi de prendre du recul et a cédé la place à Annabelle SAILLANT, gérante du cabinet ASa Conseil.

Fort de 35 adhérents, le Club va continuer à proposer actions et manifestations permettant à ses membres de mieux se connaître, d'élargir leur réseau professionnel, de partager des moments de convivialité.

Au programme : tables ouvertes avec présentation d'entreprises, petits déjeuners d'information, sorties sur une journée ouverte aux familles.... Des rapprochements avec des Clubs d'entreprises de territoires voisins ont d'ores et déjà été initiés.

Les collègues du territoire ont également été contactés afin d'étudier les possibilités d'intervention auprès des élèves pour promouvoir l'esprit d'entreprendre et les métiers porteurs.

Le Club souhaite augmenter sa représentativité et devenir une véritable force de proposition sur les questions économiques au niveau local.



Pour plus d'information ou pour un contact :

<http://reseauulia.com/space/clubentreprisesvaldesarthe>
economie@cc-valdesarthe.fr

Tél : 02 43 83 51 12

Les Etablissements BOBET se développent sur la ZA Actival à Voivres lès Le Mans

Installée depuis 1999 sur la ZA Les Clottées sur la Commune de Voivres lès Le Mans, cette entreprise familiale est spécialisée dans la conception et fabrication de charpentes métalliques et de bâtiments en kit. Ses principaux clients sont les agriculteurs, les industriels et les collectivités.

Damien BOBET gérant de la société a décidé d'acheter une parcelle d'1,18 ha sur la ZA Actival, attenante, afin d'y construire un nouvel atelier de plus 3 000 m². En effet, le local actuel de l'entreprise n'est plus adapté, que ce soit en termes de surface ou de modularité pour permettre la croissance de l'entreprise. L'investissement porte sur environ 1,3 millions d'euros.

Les axes de développement sont en effet nombreux (développement commercial, élargissement de la zone de chalandise, innovation), permettant d'accroître sensiblement le chiffre d'affaires de la société.

Des recrutements sont également à prévoir. Cependant, M. Bobet se heurte à un manque de compétences sur le marché du travail, concernant notamment les postes d'encadrement, puisque un poste de chef d'équipe reste à pourvoir. Cette difficulté

de recrutement paradoxale, au regard du nombre de demandeurs d'emplois, ne manque pas de constituer un frein important au développement de l'entreprise.

Suite à cette installation, il restera une parcelle (1,1 ha) à commercialiser sur la ZA Actival.



NET SERVICES SMB, nouveau locataire à la pépinière d'entreprises de Roëzé sur Sarthe

Après un parcours dans la restauration et une expérience comme gardien d'immeuble, Julien WIART a débuté son activité de nettoyage tous corps d'état sous le statut d'auto-entrepreneur fin 2013. Il souhaitait ainsi créer son propre emploi.



ci-dessus : Julien WIART

A la recherche d'un bureau, afin de pouvoir se concentrer sur le développement de son entreprise, il a intégré la pépinière d'entreprises communautaire située sur la ZA de la Bodinière à Roëzé sur Sarthe.

L'activité de l'entreprise monte en puissance et tend à se diversifier. Elle peut ainsi intervenir pour tous travaux de nettoyage (sols et vitres) chez les particuliers, les entreprises ou syndicats de copropriété et pour l'entretien des espaces verts (tonte, élagage, débroussaillage, taille de haie).

Une SARL est en cours de création, permettant ainsi de concrétiser l'embauche de 2 salariés et de répondre aux nombreuses sollicitations.

NET SERVICES SMB
ZA de la Bodinière,
72210 Roëzé sur Sarthe
06 67 46 31 18

Inauguration des logements BBC à Fillé sur Sarthe

Le 12 mai dernier, a eu lieu l'inauguration de 9 logements locatifs BBC (Bâtiments de Basse Consommation) construits par Sarthe Habitat, en centre-bourg, à proximité immédiate de la Mairie de Fillé sur Sarthe.

Cet évènement vient clore un projet dont la réflexion a débuté en 2009. La nouvelle équipe municipale souhaitait alors favoriser la construction de logements sociaux sur la Commune. Sarthe Habitat a décidé de s'engager sur ce projet de construction de 5 T3, 3 T4 et un T5, pour lequel le foncier et les travaux de voirie et réseaux ont été pris en charge par la Communauté de communes.

Une attention particulière a été accordée non seulement aux performances énergétiques des bâtiments (certifiés Habitat et Environnement), mais également à leur intégration au bâti existant et notamment à la complémentarité avec la rénovation de la mairie qui avait été engagée.

C'est ainsi un véritable quartier qui est sorti de terre, avec un axe piétonnier permettant de le lier aux lotissements périphériques et à la mairie.

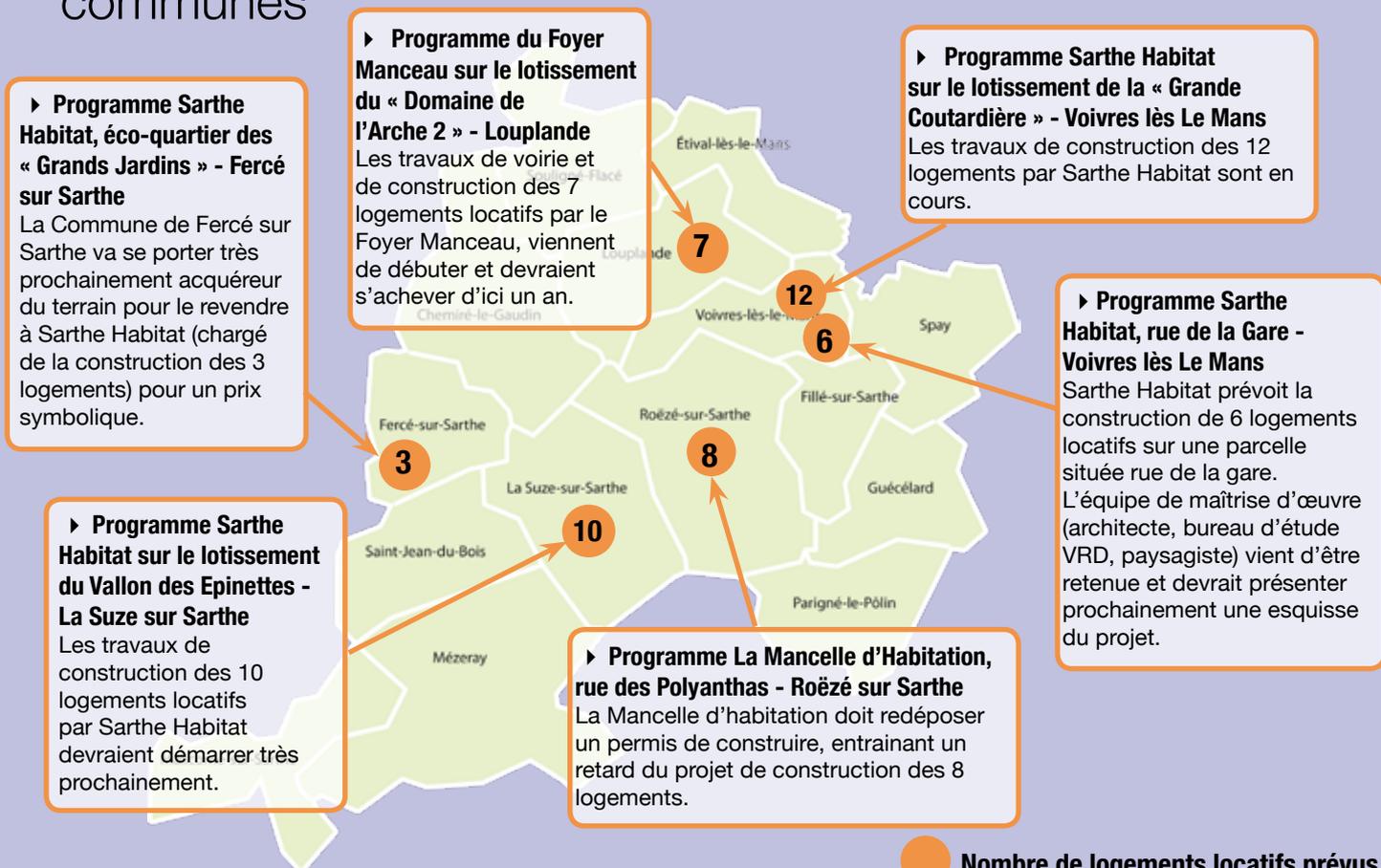
La Communauté de communes a participé depuis 4 ans à la construction de 56 logements locatifs sur son territoire, pour un investissement d'environ 1 400 000 € TTC.



Ci-dessus : L'inauguration des logements locatifs en présence de Sarthe Habitat

EN BREF

Les autres projets en cours soutenus par la Communauté de communes



Service Voirie : une régie multi-tâches



Pour assurer une partie des différentes missions du service voirie, la Communauté de communes peut compter quotidiennement sur le personnel de sa régie.

Une équipe technique de 3 personnes veille à l'entretien récurrent sur l'ensemble du patrimoine, représentant à ce jour 340 km de voirie communale et 100 km de chemin ruraux. Ces tâches indispensables viennent compléter les travaux de gros entretien confiés à des entreprises extérieures.

Peut-être les avez-vous déjà croisés sur le territoire ? Tout au long de l'année, ces agents remplissent les missions suivantes :

- ▶ Entretien des revêtements de chaussée : bouchage de nids de poule,
- ▶ Entretien des chemins en pierre,
- ▶ Renouvellement de la signalisation verticale (panneaux - préparation et pose),
- ▶ Entretien du patrimoine d'ouvrage d'art et rail de sécurité (débranchement, sécurisation, renouvellement des parapets...),
- ▶ Maintien des accès aux abords des poteaux incendie,
- ▶ Gestion de l'urgence (inondation ponctuelle, chute d'arbre, accident),
- ▶ Petits chantiers en régie (traversées hydrauliques, aménagements de zones de croisement, bordures béton...).



à gauche :
bouchage de nid
de poule



à droite :
bordure béton

Des techniques d'entretien **alternatives**

Progressivement, pour l'entretien des voiries communales, une démarche plus écologique est adoptée. En effet, deux axes de travail sont en cours :

▶ L'un concerne l'entretien des chemins en pierre nécessitant l'apport de matériaux pour reboucher les nids de poule et déformations. Certains chemins sont traités avec des matériaux « valorisés ». Il s'agit de **recyclage de chantiers de déconstruction de bâtiments ou de voirie**. Ces matériaux sont triés (absence de plâtre, ferraille,...), criblés afin d'obtenir une certaine granulométrie (dimension des pierres) et font l'objet de fiches techniques avec des caractéristiques connues.

▶ L'autre concerne, en partenariat avec l'entreprise titulaire du marché d'entretien de la voirie, la mise en œuvre, à la place d'un rechargement classique du revêtement de la chaussée, d'un **tapis d'enrobé à froid**. Cette technique présente plusieurs avantages : elle consomme notamment moins d'énergie à la fabrication et à la mise en œuvre. Elle permet également une remise en circulation quasiment immédiate.



Ci-contre : Chemin réalisé avec
des pierres recyclées

Un nouveau local DEEE à la déchetterie de Roëzé sur Sarthe

Ce projet de construction d'un nouveau local, initié par les élus de la commission environnement lors du précédent mandat, permettra de remplacer le caisson maritime de collecte des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE).

En effet, ce caisson mis en place lors de la construction de la déchetterie, ne répond plus aux normes d'Ecologic (Eco organisme en charge du traitement de ces DEEE) sur la protection des apports des particuliers. Vos objets sont effectivement dégradés régulièrement (découpe des fils et des moteurs, casse des écrans de télévisions).

Ces détériorations impactent directement les subventions perçues par la Communauté de communes pour le tri de ces objets et font augmenter les charges de fonctionnement de la déchetterie (nettoyage du site et des abords).

Pour résoudre ce problème, la construction d'un nouveau local est conçue pour empêcher toute

effraction (murs épais, porte anti-effraction, etc.) et permettre de fournir à notre repreneur des objets en meilleur état et mieux triés.



Ci-dessus : Le local DEEE actuel, bientôt remplacé

ZOOM

Plus de 10 ans de partenariat avec Emmaüs



Compagnons d'Emmaüs... Le nom est connu, mais que font-ils exactement ?

Les compagnons d'Emmaüs récupèrent, réparent, rénovent et revendent tout ce qu'on veut bien leur donner (à condition que ce soit réutilisable) dans le but de faire fonctionner les communautés qui les accueillent. En effet, celles-ci subviennent à leurs besoins uniquement par l'activité de récupération d'objets. Les compagnons sont ainsi hébergés, nourris, et dans la mesure du possible, retrouvent les repères d'une vie sociale organisée et un travail.

Ils passent régulièrement dans vos déchetteries pour prendre ce que vous avez bien voulu donner et ce que les employés mettent de côté. Cela permet de rendre service à ceux qui en ont besoin et en même temps de réaliser une économie. En effet, tout ce qui n'est pas mis en benne n'est pas retraité et donc ne coûte pas à la collectivité.

Si vous le désirez, les compagnons peuvent aussi passer directement chez vous sur simple appel téléphonique.

Contact :
Emmaüs Sarthe, Montaillé, 72650 La Milesse
Tél : 02 43 25 30 16.



Un été vitaminé pour les jeunes du Val de Sarthe

Cet été, la Communauté de communes propose à nouveau un programme riche de découvertes artistiques et d'aventures sportives à vos enfants. Suivez le guide !

➤ Pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans habitant le territoire du Val de Sarthe :

▶ **L'Opération Ticket Sport & Culture (OTSC)** vous propose des activités sportives, de loisirs créatifs ou culturelles, sur les vacances d'hiver, de printemps, d'automne et en juillet. Les activités se déroulent l'après-midi. Un car est organisé pour emmener les jeunes sur le lieu de l'activité (un point de rendez-vous est fixé sur chaque Commune du Val de Sarthe).

Tarifs : selon le quotient familial, de 1 € à 6 € l'activité

▶ **Les séjours vacances** permettent aux jeunes de partir camper du lundi au vendredi et de découvrir la vie de groupe en août.

Tarifs : selon de quotient familial de 90,00€ à 157,50 € la semaine



Ci-dessus : Activité roller de l'OTSC - hiver 2014

➤ Les propositions **d'août 2014** : à Saint Michel Chef-Chef (44) - Tharon Plage



Séjour 1	Du lundi 04 au vendredi 08 Ça glisse ! <i>(bodyboard, paddle, kayak...)</i>
Séjour 2	Du lundi 11 au vendredi 15 Activités équestres

Séjour 3	Du lundi 18 au vendredi 22 Plage & Farniente <i>(profiter de la plage et baignades, balade en mer...)</i>
Séjour 4	Du lundi 25 au vendredi 29 Ça roule ! <i>(Balade vélo, karting, char à voile...)</i>



➤ Pour les enfants âgés de 3 à 11 ans habitant le territoire du Val de Sarthe :

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Communautaire :

du Lundi 18 août au vendredi 29 août
4 sites accueillent vos enfants pour proposer diverses activités de loisirs : Louplande, 3 à 11 ans à l'école Mozart, Roëzé sur Sarthe, 3 à 11 ans à l'espace de Loisirs, Parigné le Pôlin, 3 à 6 ans au Clos Renard, Spay, 6 à 11 ans au Domaine du Houssay (avec la possibilité pour les – de 6 ans d'accéder à l'ALSH de Parigné le Pôlin)
Les horaires : 8h- 9h accueil échelonné et 17h30-18h départ échelonné
Les inscriptions se font à la semaine.
Les tarifs : selon le quotient familial, de 21,15 € à 84,60 € la semaine

Des mini-camps sont proposés, pour les enfants âgés de 7 à 11 ans, pendant lesquels les enfants partent camper du lundi au vendredi :

- ▶ à Parcé sur Sarthe, *Activités équestres, du 18 au 22 et du 25 au 29 août*
 - ▶ à Parcé sur Sarthe, *Poterie et Nature, du 18 au 22 et du 25 au 29 août*
- Les enfants de l'ALSH des sites de Louplande, Spay et Roëzé sur Sarthe ont accès aux mini-camps.*



à gauche : un mini-camp de l'été 2013

LE SUPER-MÉGA-GIGA- SOUFRE DU SUPER HÉROS



Le Festi'Val de Sarthe #6

La Coordination enfance renouvelle le Festi'Val de Sarthe **le jeudi 17 juillet 2014**, sur le site de l'île MoulinSart à Fillé sur Sarthe.

Cette manifestation regroupe les enfants des accueils de loisirs du territoire du Val de Sarthe : Étival lès Le Mans, Voivres lès Le Mans, Louplande, Guécélard, La Suze sur Sarthe, Roëzé sur Sarthe, Parigné le Pôlin, Spay, et les Opérations Ticket Sport & Culture du Val de Sarthe.

Lors de cette journée, deux spectacles sont programmés, CorVest de la compagnie Lézartikal et Maritime de

la compagnie Les Petits Délices. En fin d'après-midi, la compagnie Karnavage éblouira tant les yeux que les oreilles.

Entre temps, enfants et animateurs prendront une photo de groupe et partageront un grand jeu ensemble.



Pour toute information complémentaire :

tél : 02.43.83.51.12

e-mail : animationjeunesse@cc-valdesarthe.fr

www.val-de-sarthe.fr



ACTU

La Petite Enfance est en fête **le 4 juillet**

Le vendredi 4 juillet 2014, les services du multi-accueil Le Valanou et du RAM (Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants) fêtent la fin de l'année avec un riche programme d'animations pour toute la famille !

🕒 Fête de fin d'année du RAM :

Cette fête se tiendra le **4 juillet 2014 à la Salle des fêtes d'Étival lès le Mans à partir de 18h** (sur inscription)

Ce temps fort réunissant chaque année les Assistantes maternelles, les familles et les animatrices RAM aura pour thème « *Les petites mains du RAM en fête* ».

Au programme : Grande kermesse avec des stands de jeux de découverte et d'adresse, des animations et une expo photos.

Les stands :

Chamboules-tout, Memory Chaussettes sonores, les photos insolites, le ventre de la baleine, Stands restauration.

Animations : La grande farandole.

🕒 Le Valanou :

A l'occasion de sa fête de fin d'année, « le Valanou » accueillera les familles **le 4 juillet 2014 à partir de 18h dans les locaux du Multi-accueil à la Suze sur Sarthe** (sur inscription).

Au programme :

- Animation autour de l'éveil musical : retranscription du travail de l'année
- Spectacle de marionnettes : La petite Taupe
- Verre de l'amitié / Collation.

Par la même occasion, le multi-accueil du Val de Sarthe fêtera ses 10 ans d'ouverture.

À noter : dès le 1^{er} septembre 2014, « le Valanou » ouvrira ses portes le mercredi après-midi.

Les nouveaux horaires :

Lundi : 7h30-17h30

Du mardi au vendredi : 7h30-18h30

Afin d'étendre l'accueil des enfants à la journée, le multi-accueil proposera 2 places supplémentaires, chaque jour, sur les temps de repas de 12h à 13h30.

Interventions musicales en milieu scolaire : **MUSIQUER**

500 élèves chaque année

Depuis 8 ans, l'école de musique communautaire, en partenariat avec l'Education nationale, propose des interventions musicales, sur le temps scolaire, dans les écoles élémentaires publiques du territoire.

Chaque année, ce dispositif

concerne 500 enfants de 7 écoles.

Jeux de percussions, créations instrumentales et vocales, chants et écoutes permettent aux enfants de découvrir la musique sous toutes ses formes à travers divers projets d'écoles.



Covers #2 : les musiques actuelles à l'honneur



Le concert « Covers #2 » s'est tenu le 17 mai dernier à la Salle Polyvalente de Mézeray. La représentation est le fruit de la mise en place, il y a 2 ans, d'un cursus de musiques actuelles complet avec cours d'instruments, cours adaptés de formation musicale et répétitions en groupe, le tout encadré par des enseignants. Il s'agit d'une opportunité pour les jeunes de se produire sur scène dans de vraies conditions

de concert avec un sonorisateur et du matériel adapté. C'est aussi l'occasion de découvrir les premières prestations de cours individuels de musique assistée par ordinateur.

Plus de 20 groupes se sont produits sur des reprises d'esthétiques diverses, de Matmatah à Higelin en passant par Black Sabbath... Un public nombreux était présent.

Vous avez dit **soundpainting** ?

Chaque année, l'école de musique organise un projet d'envergure rassemblant plusieurs formes instrumentales.

Cette année, le choix de l'école s'est porté sur le soundpainting, un langage gestuel de création artistique multidisciplinaire en temps réel. Inventé par Walter Thompson en 1974 aux Etats-Unis, ce langage possède plus de 1 200 signes et permet une composition associant les improvisations des élèves de l'école et celle du soundpainter.

Plus de 100 élèves de l'école de musique, accompagnés de l'ensemble international « Tours Soundpainting Orches-

tra », ont bâti un concert sur le thème des Beatles et se sont produits sur scène le 24 mai dernier à la salle polyvalente de la Suze sur Sarthe.

Ce projet fédérateur a permis aux élèves de l'école de musique de rencontrer des professionnels de la musique passionnés, de découvrir une pratique instrumentale et vocale tout à fait inédite et d'offrir au public, venu nombreux, une prestation musicale rythmée, originale, décalée et de grande qualité.



À noter > La rentrée de l'école de musique : le 8 septembre 2014.

Les préinscriptions à l'école de musique débutent chaque année au mois de juin afin de préparer au mieux la rentrée scolaire. Des places restent disponibles et sont consultables sur le site internet de la Communauté de communes du Val de Sarthe : www.val-de-sarthe.fr

Des nouveautés sur l'île MoulinSart



A Fillé-sur-Sarthe, l'île MoulinSart poursuit son évolution. Depuis l'ouverture du site en 2008, la fréquentation augmente en moyenne chaque année de l'ordre de 10 %. L'île MoulinSart devient ainsi l'un des sites gratuits les plus visités du Département de la Sarthe avec plus de 35 000 visiteurs en 2013.

Très appréciée des habitants du territoire et des manceaux, elle propose, outre ses offres habituelles (Moulin Cyprien, Centre d'art contemporain, Espace nautique, Bar-restau-guinguette), de nombreuses manifestations qui reçoivent les faveurs du public. Le restaurant et la guinguette, pôle économique du site, entament une cinquième saison placée sous le signe des nouveautés.

Changement de nom, changement d'équipe au bar-restau-guinguette

Corinne et Florian sont heureux de vous accueillir à l'Orange bleue, bar-restau de l'île MoulinSart. Vous pouvez y apprécier une cuisine « fait-maison », à base de produits de saison, imprégnée d'influences du terroir et de contrées plus lointaines. Les tarifs y sont abordables, les saveurs dans l'assiette au rendez-vous et la convivialité assurée ! Tout au long de l'été, outre les dimanches de danse à la guinguette, l'Orange bleue propose des vendredis festifs autour de la musique, du théâtre et de la danse.

Bar-restau ouvert en été le midi du mercredi au dimanche, midi & soir les vendredis et samedis.

Guinguette tous les dimanches après-midi d'été.

Retrouvez l'ensemble de la programmation de l'Orange bleue sur la page Facebook : Orange bleue, bar-restaurant et sur www.ile-moulinsart.fr



La nouvelle mise en scène du Moulin Cyprien attire les curieux

Basée sur l'expérience et le jeu, la scénographie, installée récemment au Moulin Cyprien, permet d'appréhender le patrimoine meunier. Grâce aux différents ateliers proposés, les visiteurs découvrent l'énergie hydraulique, le broyage du grain, le tamisage de la farine, l'histoire du moulin et de sa restauration. Une visite ludique et interactive pour toute la famille !

ZOOM



« Côté ville, côté campagne » : découvrez le Val de Sarthe autrement

Le mercredi 30 juillet prochain aura lieu la nouvelle édition de « Côté ville, côté campagne ». Proposé par Sarthe développement (agence économique et touristique de la Sarthe), ce dispositif permet aux sarthois de partir à la découverte de leur territoire.

Au programme :

▶ visites de la SARL Pichon, couverture et charpente et de l'atelier

« Terres et bois » (céramiste et tourneur sur bois) à Malicorne sur Sarthe,

▶ déjeuner à l'Orange bleue, bar-restau-guinguette de l'île MoulinSart à Fillé sur Sarthe,

▶ visites du Moulin Cyprien et du Centre d'art contemporain de l'île MoulinSart à Fillé sur Sarthe,

▶ goûter pour clôturer la journée.

Tarif : 20 €/adulte - 10 €/enfant de moins de 10 ans.

Réservations avant le 24 juillet 2014 : Office de tourisme de Malicorne sur Sarthe tél. 02 43 94 74 45 / ot-malicorne@orange.fr

Quand artiste et enfants **interrogent** **le rapport de l'Homme au paysage**

Le Centre d'art de l'île MoulinSart participe cette année au programme « Écritures de Lumière », en partenariat avec la DRAC* des Pays de la Loire et l'Éducation nationale. Ce dispositif d'éducation à l'image vise à développer la pratique de la photographie en milieu scolaire et dans les accueils de loisirs.

Par le biais d'ateliers délocalisés dans différents établissements, cette résidence « hors les murs » permet une rencontre privilégiée entre l'artiste, des enfants, des jeunes et des enseignants et animateurs, autour d'un projet de création artistique.

L'artiste, Amélie Labourdette, est intervenue en avril dernier auprès des classes de CM1-CM2 de l'école de Fillé sur Sarthe, de CM1-CM2 de l'école de la Renardière et de 4^e du collège Trouvé Chauvel de La Suze sur Sarthe, de six jeunes de l'Opération Ticket Sport & Culture du Val de Sarthe.

*DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

Amélie Labourdette travaille sur la notion de ruine contemporaine, motif récurrent de notre époque. Autour d'une thématique commune, en écho avec la démarche de l'artiste, les enfants ont ainsi interrogé le rapport de l'Homme au paysage et notamment l'inscription de ses « traces » dans le paysage.

Expositions des travaux des enfants/jeunes et de l'artiste à découvrir du 28 juin au 24 août 2014, au Centre d'art de l'île MoulinSart.



Intervention de l'artiste avec les collégiens dans une zone de construction pavillonnaire à Voivres lès le Mans

Résidence estivale sur l'île MoulinSart **pour trois étudiants de l'école supérieure des Beaux-arts de Tours, Angers et Le Mans**

Initié en 2011, le partenariat avec l'ESBA TALM permet à des étudiants d'effectuer un stage de production artistique, en étant accueillis en résidence au Centre d'art de l'île MoulinSart. Les étudiants doivent trouver au sein du site un lieu privilégié d'expression et de création, dans l'objectif de réaliser des pièces in situ,

c'est-à-dire spécialement conçues pour le lieu, en résonance avec l'environnement paysager.

Trois étudiants vont donc investir le site tout le mois de juillet pour réaliser leur projet, en extérieur.

Exposition à découvrir du 6 septembre au 31 octobre 2014, à l'île MoulinSart.

Pour clôturer la saison : **Projet Inside Out, « Pourquoi pas nous ? »**



Inside Out est un projet artistique participatif initié par l'artiste JR. Ce photographe met en scène des portraits photos en noir & blanc, à échelle monumentale. Par son geste, il révèle les territoires par leurs habitants ou leurs usagers, en les affichant sur site.

Avec « Pourquoi pas nous ? », la Communauté de communes du Val de Sarthe s'est saisi du projet.

Pendant trois mois, les visiteurs du Centre d'art ont pu « se faire tirer le portrait » dans

une cabine photo installée spécialement. « Pourquoi pas nous ? » vient mettre en avant la diversité des habitants et visiteurs de notre territoire, au sein d'un projet participatif intergénérationnel.

Exposition à découvrir au Centre d'art de l'île MoulinSart et dans des Communes du Val de Sarthe du 6 septembre au 31 octobre 2014.

Atelier artistique tous les mercredis matins d'été

De 10h à 12h30
Tarif : 3,50 € par enfant.

Les réservations doivent avoir lieu au plus tard le vendredi précédent l'atelier, au 02 43 57 05 10.

L'atelier a lieu sous réserve d'un nombre suffisant d'enfants.

Les actions du Centre d'art de l'île MoulinSart reçoivent le soutien financier de la DRAC et de la Région des Pays de la Loire.

Nouvelle édition du **Chaînon en Région** : le cinéma à l'affiche

Le Chaînon en Région est une création née du Chaînon Manquant, festival de la jeune création proposant une programmation artistique pluridisciplinaire internationale : théâtre, danse, crrique, chanson, musique, spectacles, arts de la rue...

Le Chaînon/FNTAV (Fédération des Nouveaux Territoires des Arts Vivants), organisateur du Chaînon Manquant et en Région, est un regroupement de professionnels en charge de projets artistiques et culturels - attachés aux valeurs de l'éducation populaire et artistique.

Le Chaînon Manquant a lieu chaque année en septembre à Laval et Changé. La Région des Pays

de la Loire, qui soutient ce festival, a souhaité un retentissement de cet événement sur l'ensemble du territoire ligérien. C'est ainsi qu'est né le Chaînon en Région, offrant au public un large choix de spectacles dans différents lieux régionaux.

La troisième édition du Chaînon en Région aura lieu du 10 septembre au 18 octobre 2014. Pour

la deuxième année consécutive, et en réponse à sa volonté de contribuer à la dynamique du territoire par le biais de la culture accessible à tous, la Communauté de communes du Val de Sarthe participera au Chaînon en Région et accueillera, à Malicorne sur Sarthe, une programmation étonnante de spectacles vivants sur le thème du cinéma.

Le vendredi 12 septembre 2014 à Malicorne sur Sarthe



En fin de journée :

Les « Vipères assassines » Fan Club
par la **Compagnie Jacqueline Cambouis**
Spectacle musical et décalé

A la demande de la municipalité, les membres du « Vipères Assassines » fan club, sept femmes aussi enthousiastes qu'exaltées, donnent un spectacle inaugural en l'honneur de leur idole :

Quentin Tarantino, réalisateur, scénariste, producteur et acteur américain. Seront-elles à la hauteur de l'attente de David Furgé, employé du service culturel ?



Soirée-repas proposée par l'Association Malicornaise des Artisans et Commerçants (AMAC)

Après le repas :

Le Film du Dimanche soir : The Wild Witness
par la **Compagnie Annibal et ses éléphants**

Le Film « The Wild Witness », un western français de 1919 :

Les habitants de Santa Anna, paisible village d'agriculteurs, sont bien trop poltrons pour aller jusqu'à Springtown, témoigner contre El Bicho, bandit notoire, qui a pourtant terrorisé la région. Seule Jenny Hardkiss, une jeune fille, accepte de le faire, au risque de sa vie. Avec quelques volontaires, le shérif l'escorte au cœur du territoire sioux...

tion, soit un débat après la projection, la famille Annibal initie un dialogue avec le public entre l'installation et la projection de chaque bobine.

Les spectateurs sont invités à l'écriture du scénario en direct. Ce qui permet aux acteurs de se rebeller si les choix scénaristiques mettent leur personnage en danger sans raison valable... Bref, le public est convié à réfléchir à ce qui fait la saveur d'une projection vue et débattue, dans le même temps, en famille : Le Film du Dimanche Soir. Ces instants de partage avec les spectateurs donnent lieu à la mise en scène des personnages, de la famille, de leurs accessoires, de leur passion de l'instant et également, à des accidents, des quiproquos, des essais... Une projection qui reste avant tout un spectacle vivant.

Le spectacle « Le Film du Dimanche Soir » un cinéma contem-forain :

Comme dans leur première baraque de cinéma forain créée en 1920, la famille Annibal projette de façon archaïque un film muet dont elle réalise en direct la bande-son : dialogues, musique, bruitages...

À l'instar des ciné-clubs qui organisent, soit un préambule à la projec-

Pour consulter l'actualité de cet événement :

Lieux et horaires précis, repas/ réservations :
www.val-de-sarthe.fr

L'ensemble de la programmation du Chaînon en Région des Pays de la Loire : www.fntav.com

Spectacles gratuits, ouverts à tous.

Les Maires du Val de Sarthe

ici des ressources pour
S'ÉPANOUR



Chemiré le Gaudin
M. Michel Pavard
59 ans - Agriculteur

Après avoir effectué un premier mandat en tant qu'Adjoint, je suis motivé pour faire avancer le pacte financier et fiscal avec la Communauté de communes et les Communes du Val de Sarthe. Nous souhaitons pour la Commune maintenir le développement par la construction modérée mais constante d'habitations, afin de faire vivre les commerces, les écoles et le tissu associatif local.



Étival lès le Mans
M. Emmanuel Franco
44 ans - Inspecteur en assurances

Élu Maire en 2008 et réélu avec 77,02 % des exprimés. Les électeurs étivalois ont plébiscité un « certain esprit », celui qui n'a jamais cessé d'animer une équipe au service de l'intérêt général en dehors de toutes considérations partisanses. Un vrai bonheur de pouvoir continuer à accompagner le développement de cette belle Commune.



Fercé sur Sarthe
M. Dominique Dhumeaux
50 ans - Sapeur Pompier professionnel

Le fil conducteur de l'équipe municipale est de permettre à notre village un développement harmonieux, dans le respect de son environnement. L'éco-quartier en cours de réalisation, la maison pour tous et un réseau de chaleur au bois pour chauffer plusieurs bâtiments communaux sont des projets qui correspondent à nos ambitions. Tout ce travail ne peut être réalisé sans la présence d'une équipe municipale soudée et investie.



Fillé sur Sarthe
M. Loïc Trideau
63 ans - professeur retraité de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Passionné d'environnement et d'urbanisme, j'aime contribuer à l'intérêt commun. Notre engagement pour le mandat est de prolonger l'effort de rénovation de notre patrimoine, de mener à bien avec les habitants notre Plan local d'Urbanisme, de mettre en valeur notre orientation touristique (parcours historique des bords de Sarthe), d'étoffer l'équipement de notre commune par la construction d'un city stade, d'une bibliothèque et de locaux techniques... Et de poursuivre la dynamique de solidarité ainsi que la synergie intercommunale.



Guécélard
M. Alain Viot
58 ans - Retraité (cadre SNCF)

Voici le projet de mandat de notre équipe municipale : développer le tissu commercial et artisanal ; rester vigilant sur l'évolution des structures scolaires ; être à l'écoute des habitants ; pérenniser la proximité des professionnels de santé ; appréhender une démarche de développement durable ; réaliser l'implantation de nouvelles zones d'habitation ; soutenir les actions en faveur des personnes en difficulté.



La Suze sur Sarthe
M. Emmanuel D'Aillières
57 ans - Agent général d'assurances

Notre équipe municipale a pour objectifs de : créer une maison pluridisciplinaire de santé, en lien avec les professionnels de santé et la Communauté de communes ; négocier avec la SNCF et la Région pour augmenter le nombre de dessertes entre Sablé et Le Mans ; poursuivre une politique d'investissement raisonnable pour améliorer le quotidien des suzerains ; participer à la relance économique et à la sauvegarde de l'emploi.



Louplande
M. Noël Tellier
62 ans - Cadre de direction à la retraite

Notre engagement est de poursuivre le développement de notre Commune, par une croissance démographique maîtrisée tout en conservant son caractère rural. Nous veillerons au développement des services de proximité tels que les professionnels de santé, l'école, l'accueil de loisirs, le point jeunes, l'agence postale, les commerces, l'artisanat, l'agriculture, incontournables pour notre attractivité. L'accroissement de population devra être accompagné d'infrastructures telles que la station d'épuration, l'amélioration de la sécurité routière et du cadre de vie.



Malicorne sur Sarthe
Mme Carole Roger
51 ans - Cadre au Tribunal d'Instance du Mans

Mon équipe et moi-même souhaitons développer une action qui s'inscrive à la fois dans la proximité et les besoins des habitants, animée par des valeurs de solidarité, de respect de l'autre et de justice sociale. Les objectifs de notre mandat sont entre autres, la mise en place du PLU, la construction de logements adaptés, le développement de l'artisanat mais aussi la valorisation de notre patrimoine artistique. Une tradition faïencière qu'il convient de défendre, s'agissant de l'essence même de notre Commune et de notre territoire.



Mézeray
M. Hervé Fontaineau
52 ans - Conseiller financier (assurances)

Dans un contexte économique et social difficile, nous avons décidé, mon équipe et moi-même de relever le défi municipal. Faire valoir notre identité rurale dans un monde sans cesse en mutation, tel est notre objectif. Maintenir et améliorer notre cadre de vie, développer les activités sportives, associatives et culturelles, favoriser la proximité habitants élus... « Mézeray, une campagne qui bouge ». Soyons fiers de notre ruralité et de nos atouts.



Parigné le Pôlin
M. Olivier Cavaillès
34 ans - Ingénieur cadre informatique

Avec l'envie de m'engager, c'est avec plaisir que je suis aujourd'hui Maire. Notre projet de mandat est de favoriser les liens entre les générations, réussir la mise en place de la réforme scolaire, poursuivre la rénovation de l'école primaire et le projet d'aménagement de la rue principale, sécuriser la circulation piétonne, rendre accessibles les chemins communaux, adapter des éclairages publics économiques, améliorer l'accès à Internet, favoriser le développement économique.



Roëzé sur Sarthe
Mme Catherine Taureau
41 ans - Agent du Conseil général de la Sarthe

Je suis élue sur la Commune de Roëzé/Sarthe depuis plusieurs années. Les projets sont nombreux pour notre Commune : réfection du centre-bourg, agrandissement du gymnase, construction d'une médiathèque, aménagement de liaisons douces. Si notre programme se tourne vers l'amélioration urbaine en faveur de la qualité de vie des habitants, je reste personnellement attentive aux actions de solidarité.



Souigné Flacé
M. Luc Bourmault
51 ans - Agriculteur

Nous avons décidé de nous représenter pour poursuivre ces actions : construction d'un modulaire pour notre école, réfection des anciens bâtiments de l'école, changement de chaudière, mise aux normes pour l'accès aux personnes à mobilité réduite, construction d'un préau. Nous relancerons la construction d'habitations dans un second temps, pour continuer de faire vivre notre village ainsi que son école et ses commerces.



Spay
M. Jean-Yves Avignon
63 ans - Retraité des assurances

La nouvelle et jeune équipe municipale souhaite : dynamiser la base de loisirs du Domaine du Houssay, valoriser le tourisme local, être plus proche de ses concitoyens (visite de quartiers), favoriser les rencontres inter-générationnelles, créer un conseil des «sages», mettre en place un conseil municipal «jeunes» et le challenge communal, privilégier la rénovation des infrastructures existantes, renouer le dialogue avec les acteurs économiques, soutenir les 31 associations sportives et culturelles.



Saint Jean du Bois
M. Jean-Paul Boisard
64 ans - Cadre retraité

La Commune de Saint Jean du Bois m'a attiré en 1990, par son espace et son milieu écologique bien agréable. Son attrait spécifique est caractérisé par un réseau de chemins de randonnées arpentés par de nombreux marcheurs. Réélu Maire avec une nouvelle équipe, nous souhaitons mettre en oeuvre des projets pluriannuels : construction d'une salle multi-activités, enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques avec création d'un éclairage public, création d'un espace numérique à l'école.



Voivres lès le Mans
Mme Martine Couet
55 ans - Chef de service éducatif à la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Une équipe de 15 « Pour le Bien-Etre des Voivrais en Val de Sarthe » oeuvrera avec sincérité et objectivité, sans négliger l'identité voivraise. Nos projets sont : l'aménagement urbain, la modernisation et l'entretien des bâtiments, une communication de proximité, la préservation et le développement de services de la commune, le maintien des commerçants, artisans, agriculteurs et associations de la commune. Tout cela en s'efforçant de poursuivre la politique financière rigoureusement menée lors du mandat précédent.

L'île en été

DU 6 JUILLET
AU 5 SEPT.
2014

JUILLET

6 juillet, 15h : « Lili, la reine des objets », spectacle jeune public
13 juillet, 15h : Mathieu Chesneau, illusionniste et mentaliste, tout public
20 juillet, 15h : Petrolux Orchestra, fanfare, tout public
27 juillet, 15h : « Paleostock », théâtre, tout public

AOÛT

3 août, 15h : « Steph et Mélo », spectacle de clown, tout public
10 août, 15h : « Métronome », musique de rue, tout public
17 août, 15h : « Polichinelle », spectacle de marionnettes jeune public
24 août, 15h : « Triphasé », spectacle de cirque burlesque jonglo acrobatique, tout public
31 août, 15h : « Vélotonome », théâtre, tout public

SEPTEMBRE

5 septembre, 20h30 à minuit : « Batuk'action », spectacle de percussion brésilienne (20h30 et 21h45).
Salvador Riba Megias, spectacle de théâtre et de feu (21h15 et 22h30).
Tout public

CIRQUE - THÉÂTRE - MUSIQUE - JEUNE PUBLIC